

INSECTICIDE

SILENCER® 120 EC

Silencer® 120 EC supprime un large éventail d'insectes dans les grandes cultures, les récoltes de fruits de verger et les cultures horticoles.



MATIÈRE ACTIVE

Lambda-cyhalothrine

GROUPE DE CHIMIE

Groupe 3

DOSES D'APPLICATION ET FORMATS

- 17 à 51 mL/acre, soit 220 à 74 acres par bidon de 3,785 L; consulter l'étiquette pour les doses d'application spécifiques
- 4 bidons de 3,785 L par caisse

CULTURES HOMOLOGUÉES :

- Canola
- Cultures fruitières
- Cultures maraîchères
- Cultures spécialisées
- Céréales (blé, orge et avoine)
- Haricots
- Lin
- Luzerne
- Maïs de grande culture
- Pommes de terre
- Soja
- Tomates
- Tournesols

Silencer 120 EC est homologué pour l'utilisation dans plus de 30 cultures; consulter l'étiquette pour plus d'informations.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS :

- Charançon de la graine du chou
- Charançons du maïs
- Doryphore de la pomme de terre
- Larves de la fausse-teigne des crucifères
- Légionnaires bertha
- Pucerons
- Punaises
- Sauterelles
- Vers gris

Autres insectes supprimés :

- Altises
- Cicadelle de la pomme de terre
- Fausse-arpeuteuses du chou
- Papillons nocturnes
- Punaise terne
- Ver de l'épi du maïs

Pour obtenir la liste complète des insectes supprimés, consulter l'étiquette du produit.

FONCTIONNEMENT :

Insecticide agissant rapidement dans l'estomac et par contact et qui résiste à l'entraînement par la pluie.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DE LA CULTURE :

Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence d'insectes ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter l'étiquette pour les moments d'application spécifiques selon la culture et les insectes ravageurs.

VOLUME D'EAU :

- Par voie terrestre : 40 à 80 L/acre
- Par voie aérienne : 4 à 16 L/acre

SILENCER® 120 EC

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE :

Une heure après l'application

MÉLANGES EN CUVE VALIDÉS :

Herbicides :

- Tralkoxydime (Bison® 400 L)

Fongicides :

- Propiconazole (Bumper® 432 EC)
- Headline® EC

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

Toujours vérifier à l'avance la compatibilité des produits en préparant d'abord un mélange d'eau, de Silencer® 120 EC et de la substance à mélanger en petites quantités proportionnelles.

ROTATION DES CULTURES :

Aucune restriction au cours de l'année suivant le traitement.

DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :

- Blé, orge, avoine : 28 jours
- Blé pour le fourrage : 14 jours
- Fléole des prés : 14 jours
- Légumineuses (soja, haricot, pois, féverole à petits grains, pois chiche, lentille) : 21 jours
- Maïs (à ensilage et de grande culture) : 14 jours
- Oléagineuses : 7 jours
- Pommes de terre : 7 jours
- Tournesols : 7 jours

RESTRICTIONS CONCERNANT LE PÂTURAGE :

Ne pas faire paître le bétail dans un champ traité dans les 3 jours suivant la pulvérisation.

ENTREPOSAGE :

Entreposer à des températures supérieures à 0 °C.

CONSEILS PRATIQUES :

Appliquer à des températures inférieures à 25 °C. Pour obtenir une meilleure suppression des insectes, appliquer en soirée ou tôt le matin quand les températures sont fraîches. Attendre 24 heures avant de reprendre les activités.

